



(12) FASCICULE DE BREVET

(11) N° de publication : **MA 34188 B1** (51) Cl. internationale : **F03B 17/04**

(43) Date de publication :
02.05.2013

(21) N° Dépôt :
34248

(22) Date de Dépôt :
13.10.2011

(71) Demandeur(s) :
• **REDOUANE ABDELLATIF, 6 IMP .CLERMONT R-N -20290 CASABLANCA (MA)**
• **BAKOURI BOUCHAIB, DERB MOULAY CHERIF RUE 1 N°30 H M CASABLANCA (MA)**
• **JADDAD TAHAR, 85 RUE MONTAIGUE H.M CASABLANCA (MA)**

(72) Inventeur(s) :
REDOUANE ABDELLATIF ; JADDAD TAHAR ; BAKOURI BOUCHAIB

(74) Mandataire :
REDOUANE ABDELLATIF

(54) Titre : **GENERATEUR ELECTRIQUE A BASE DE GRAVITE**

(57) Abrégé : LA PRÉSENTE INVENTION À POUR OBJET UN GÉNÉRATEUR POUR LA PRODUCTION DE L'ÉLECTRICITÉ D'UNE SOURCE SANS POLLUTION C'EST LA GRAVITÉ ELLE COMPTE SUR LES LIQUIDES ET DE PRÉFÉRENCE L'EAU. ELLE PEUT ÊTRE INSTALLÉ DANS N'IMPORTE QUELLE CLIMAT ET QUE CE SOIT SOUS ET SUR SOL. CECI EST LA PRÉSENTATION DU PETIT MODÈLE ET PEUT ÊTRE AGRANDI SELON LE BESOIN.

TITRE :

Générateur Electrique à base de GRAVITE

ABREGE :

La présente Invention à pour objet un Générateur pour la production de l'électricité d'une source sans pollution c'est la Gravité elle compte sur les liquides et de préférence l'eau.

Elle peut être installé dans n'importe quelle climat et que ce soit sous et sur sol. Ceci est la présentation du petit modèle et peut être agrandi selon le besoin.

NOMINATION :

Générateur électrique à base de GRAVITE

Description

Le système est conçu pour la production de l'énergie électrique renouvelable de source naturelle et sans effet de pollution et sainte et peut être placer dans n'importe quel climat soit désert ou neige.

Il est conçu de façon simple économique et écologique et avec un entretien encore plus simple.

Le système compte sur la Gravité chose qui est abondante et partout dans le monde

Le système est composé de 6 partis rattachées et synchronisées en un seul ensemble :

Partie 1 :

- ❖ La 1 partie se compose d'un sylon avec une capacité de 12m d'eau et avec une hauteur de 6m du niveau du sol au minimum, d'une bouche d'aération en haut, d'une sortie de l'eau en bas

Partie 2 :

- ❖ La 2 partie se compose d'une chambre fermé avec un axe rotatif au milieu ou sont fixées les lames de l'élysse et de deux ouvertures ; une en haut pour l'arrivée de l'eau et une en bas pour la sortie

Partie3 :

- ❖ La 3 partie se compose d'une cuve de 6m de capacité et au niveau du sol ; doté d'une bouche d'aération et une sortie de l'eau.

Partie 4 :

- ❖ La 4 partie se compose d'une pompe d'eau crevant pour la circulation de l'eau pour la remonté de bas en haut et ainsi Fermant le circuit.

Partie 5 :

- ❖ La 5 partie est un engrenage de chaine reliant le pignon de l'axe pour augmenté la vitesse de tours.

Partie 6 :

- ❖ La 6 partie est la turbine génératrice qui sera installé à l'engrenage et fera produire de l'électricité avec un système de protection (fusibles et disjoncteur) avec un système de batterie servant à exciter la bobine de la turbine.

Le mode de fonctionnement :

La partie 1 qui sera pleine avec l'eau laisse descendre l'eau par le tuyau et s'abattra sur les lames de l'élyse et les fera tourner ainsi fera tourné la turbine pour produire l'énergie électrique

Pour ce qu'est de l'eau qui descend en bas elle sera pompé de manière continu du bas en haut à l'aide de pompes attachées à la cuve de la 3eme partie et ainsi le circuit sera fermé et continu pour la production de l'électricité.

REVENDEICATION

- ❖ Dispositif de production de l'énergie électrique à base de Gravité qui fait descendre l'eau ou autre matière liquide à faire tourner l'élyse (4) et ainsi la turbine (10) pour la production de l'électricité.
- ❖ Dispositif (1) caractérisé par un sylon de 12 m^3 d'eau avec deux tubes de 2 pouces chaqu' un (3) et avec une vanne pour le réglage (2).
- ❖ Dispositif (4) caractérisé par une élyse de cinq lames suspendu sur un axe tournant horizontalement et équilibré (5) sur deux paliers porte roulement isolé.
- ❖ Dispositif (7) caractérisé par une poulie fixé sur l'axe (5) et avec une courroie (8) relié avec une deuxième poulie (9) fixé au mur pour l'augmentation de vitesse puis relie avec la turbine (10) qui produira de l'électricité.
- ❖ Dispositif (11) caractérisé par un armoire électrique rassemblant système de production du matériel et système distribution (Fusibles. Disjoncteur...) et système d'excitation de la turbine (10) et l'alimentation des supresseurs (13).
- ❖ Dispositif (6) caractérisé par tube d'évacuation de l'eau vers la cuve du 6 m^3 (12) avec bouche d'aération (17) et en bas est fixé deux supresseurs (13) qui pompe l'eau dans deux tubes de 2 pouces chaqu'un (14) directement dans le sylon (1) avec bouche d'aération (15) et ainsi le cycle et fermé et la quantité d'eau qui descend est la même qui monte.

